

AFFAIRES JURIDIQUES ET SUIVI DE L'ASSEMBLEE

AVIS DE PUBLICATION

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE

Conformément aux dispositions de l'article R-2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, est publié le recueil des actes administratifs N° 2022-05, le 27 avril 2022.

Ce recueil Comporte :

– **Liste des actes relatifs à l'Occupation des Sols**

Permis de Construire, permis de démolir, déclarations préalables délivrés en février et mars 2022

– **Les Annexes au règlement de la circulation**

Annexe de la période de février et mars 2022

– **Les Arrêtés municipaux**

Annexe de la période de février et mars 2022

– **Les Arrêtés Mixtes avec la Métropole de Lyon réglementant la circulation et le stationnement sur la commune de Caluire et Cuire**

Arrêtés de la période de février et mars 2022

– **Les Arrêtés réglementant le stationnement sur la commune de Caluire et Cuire**

Arrêtés de la période de février et mars 2022

– **Les Arrêtés de la Métropole réglementant la circulation sur la commune de Caluire et Cuire**

Arrêtés de la période de février et mars 2022

Il est disponible en Mairie, au service Documentation-Archives version papier au prix de 6,10€ l'unité et version numérique au prix de 1,50€. Un abonnement annuel peut être souscrit au tarif de 26,50€.

CALUIRE ET CUIRE, le 27 avril 2022

Philippe COCHET
Maire

